



Rachat concession de tombe cimetiére

Par **marieh**, le **11/03/2009** à **09:47**

bonjour, ma mere (toujours vivante) fait un abandon de tombe (notre pere) ne renouvelle pas la concession au cimetiere, si nous rachetons la concession elle veut qu'on lui rachete la pierre tombale et le caveau, qui date de 30 ans, en a t elle le droit???